

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.

Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.

Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CBP SELECT PARETO NORDIC HIGH YIELD, classe A (LU0992619949)

un compartiment de CBP SELECT

Ce compartiment est géré par la société de gestion BCEE Asset Management S.A., filiale de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

L'objectif d'investissement du compartiment CBP SELECT PARETO NORDIC HIGH YIELD est d'obtenir une appréciation du capital en mettant l'accent sur des rendements constants et réguliers, en investissant dans un portefeuille diversifié d'obligations principalement à haut rendement, à savoir des obligations de sociétés à risque systématiquement plus élevé que celui des obligations ordinaires.

Politique d'investissement

Le compartiment investit ses actifs principalement dans des titres de créances émis ou garantis par des institutions financières/sociétés domiciliées ou exerçant une partie prépondérante de leur activité économique dans des pays scandinaves (y compris des provinces autonomes comme par exemple les Îles Féroé).

Les titres de créances cotés ou négociés sur le marché alternatif Nordic ABM peuvent représenter jusqu'à 100% des investissements obligataires. Jusqu'à 10% des actifs nets peuvent être investis dans des titres de créances non cotés ou non négociés sur un marché réglementé. De plus, il n'y a pas d'exigence de détenir des obligations avec un rating spécifique.

Le compartiment peut investir au total jusqu'à 10% des actifs nets dans des

OPCVM/autres OPC (y compris des Exchange Traded Funds). Le gestionnaire d'investissement analysera la situation financière du débiteur, la valeur des garanties éventuelles ainsi que les différentes modalités au niveau de la structure de l'émission. Une évaluation approfondie des différents aspects des émissions obligataires, y compris le risque de contrepartie et les notations de crédit, est effectuée par le gestionnaire avant que les investissements ne soient réalisés.

La durée moyenne du portefeuille d'actifs du compartiment sera en général inférieure à 5 ans. Toutefois, les obligations individuelles dans le portefeuille peuvent avoir une durée supérieure. L'indice de référence du compartiment est l'indice Oslo Stock Exchange Government Bond Index, 0,25 ans (ST1X), un indice à 3 mois reflétant les obligations du gouvernement norvégien.

Les investisseurs sont autorisés à demander le rachat de leurs actions quotidiennement.

Les revenus attribuables à cette classe d'actions sont réinvestis (capitalisés).

Recommandation

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport endéans 2 - 3 années.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur représente le risque de fluctuation de la valeur nette d'inventaire par action, et est susceptible de changer au cours du temps.

La catégorie 3 signifie un risque modéré et par conséquent des pertes ou bénéfices potentiels également modérés.

La catégorie la plus basse de l'indicateur synthétique ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Cet indicateur du risque a été déterminé sur base de la performance histo-

rique et simulée des 5 dernières années et ne saurait être considéré comme un indicateur fiable du profil de risque futur du compartiment.

Plusieurs types de risques ne sont pas intégralement pris en compte par l'indicateur et peuvent influencer la valeur nette d'inventaire de l'action :

- *Risque de liquidité* : Problèmes de liquidité sur les marchés financiers pouvant affecter les achats et ventes de positions du fonds.
- *Risque de contrepartie* : Problèmes d'une contrepartie face à ses obligations vis à vis du fonds pouvant influencer négativement sa valeur.
- *Risque opérationnel* : Défaillances dans les processus opérationnels pouvant influencer négativement la valeur du fonds.

Des informations complémentaires concernant les risques sont disponibles dans le prospectus du fonds accessible sur le site internet www.bcee-am.lu.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	1,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,60%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	10% par an sur la performance positive de la valeur nette d'inventaire par action par rapport à l'indice de référence : Oslo Stock Exchange Government Bond Index, 0.25 ans (ST1X).

La gestion courante et la conservation de l'actif du fonds ainsi que la distribution de ses actions sont financées depuis les commissions et autres frais. Les frais imputés diminuent les perspectives de revenu de l'investisseur.

Les commissions d'émission et de rachat indiquées correspondent à des montants maximum. Le pourcentage appliqué peut se révéler inférieur dans certains cas. Votre conseiller financier peut vous aider à déterminer la commis-

sion qui vous est applicable.

Cette classe d'actions autorise dans certains cas précisés dans le prospectus la conversion en actions d'une autre classe du même compartiment ou d'un autre compartiment. Une commission de conversion d'un montant maximum de 0,50% est facturée au titre de la conversion d'actions.

Les frais courants se rapportent aux frais d'une année entière et ont été calculés au 31.12.2017. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Ce pourcentage exclut ce qui suit :

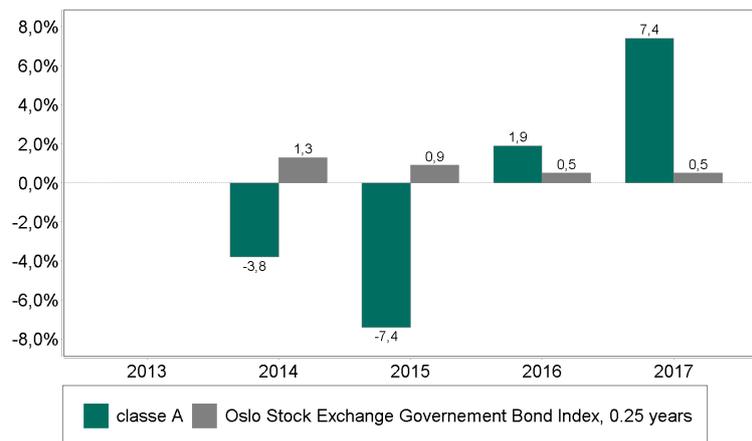
- la commission de performance
- les frais de transaction sur titres, à l'exception des commissions d'émission et de rachat acquittées par le fonds lors de l'achat ou de la vente d'actions d'autres fonds.

La commission de performance facturée à la classe d'actions s'est élevée à 1,12% au cours de l'exercice passé.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur www.bcee-am.lu.

Des informations supplémentaires concernant la commission de performance sont également disponibles dans le prospectus.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en NOK.

Le compartiment a été lancé en 2013.

La classe d'actions a été lancée en 2013.

Le compartiment n'a pas pour objectif de répliquer la composition de son indice de référence.

Informations pratiques

Banque dépositaire

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg

Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires, le prospectus ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels sont disponibles sans frais sur demande au siège de la société de gestion et sur www.bcee-am.lu. La politique de rémunération actualisée est disponible sur www.bcee-am.info.

Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Responsabilité

La responsabilité de BCEE Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fiscalité

Le fonds est régi par la législation fiscale luxembourgeoise, ce qui pourrait avoir une influence sur vos investissements en fonction de votre propre domicile.

Informations spécifiques

Le présent document décrit une classe d'un compartiment du fonds CBP SE-LECT. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble du fonds.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments. De ce fait, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment sont limités aux actifs de ce compartiment.

Les actions d'un compartiment peuvent être converties en actions d'une autre classe du même compartiment ou d'un autre compartiment, si autorisé par le prospectus du fonds. Des informations supplémentaires relatives à ce droit se trouvent dans le prospectus à la rubrique "Conversion et échange des actions".